

COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, Rue Abbé de l'Epée
43 000 Le Puy en Velay
Tél. 04 71 07 20 80

Elève :

Classe :

Nom et adresse des parents :

.....
.....
.....

CONTRAT CARTABLE NUMERIQUE : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

Article 1 – Le présent contrat a un caractère ferme et définitif

A compter de la signature, les parties consentent à remplir leurs obligations, toute dénonciation du contrat devant être justifiée.

Le contrat est édité en deux exemplaires, un pour chaque partie signataire : l'Etablissement et la famille.

Article 2 – Objet du contrat

Dans le cadre du projet « Cartable Numérique », le Collège St Régis – St Michel fournit aux élèves de 3ème le matériel correspondant.

Un état des lieux général, établi par l'Etablissement au moment de la prise d'effet du contrat est remis à la famille qui, après en avoir pris connaissance, doit le signer : y figureront les caractéristiques techniques de l'ordinateur tablette, son état, sa valeur à neuf, ainsi que les accessoires, les logiciels d'exploitation et les outils pédagogiques fournis par le Collège St Régis – St Michel.

Une fois le présent contrat signé et l'état des lieux réalisé, le matériel sera remis à l'élève par le service Informatique.

Article 3 – Durée du contrat

Les parties s'engagent pour une durée de 1 année scolaire couvrant la classe de 3^{ème}.

Le contrat prend effet au jour de la signature pour s'éteindre le 30 juin 2024. Il en est de même pour l'extension de garantie et tout SAV. L'ordinateur, remis d'origine ACER, est alors confié à la famille.

Article 4 – Paiement

A l'inscription de l'enfant en 3ème à la rentrée de septembre 2023, sa famille s'engage à acquitter une facture d'un montant de 185€ correspondant à 70€ de frais de mise en route, à 15€ de caisson rigide et 100€ de mise à disposition d'un ordinateur d'occasion.

Signature (précédée de la date et de la mention « Lu et approuvé »)

☐ **L'Etablissement**

☐ **La famille**

CONTRAT CARTABLE NUMERIQUE : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

Article 5 – Garantie

L'ordinateur mis à disposition est d'occasion ; il n'est garanti que jusqu'au 30 juin 2024.
Il n'est pas assuré contre le vol, la casse ou l'oxydation du matériel.
C'est à chaque famille à contracter une assurance pour ces problèmes-là.

Article 6 – Contrôle

Les enseignants et le personnel d'éducation du Collège St Régis – St Michel se réservent le droit de contrôler le contenu des ordinateurs des élèves mais aussi l'historique des connexions que les élèves ne doivent pas effacer. Cet historique est enregistré et conservé sur un serveur pendant un an. De plus, un logiciel, permettant aux professeurs de contrôler en direct ce que font les élèves, sera installé.

Article 7 – Protection

Le Collège St Régis – St Michel s'engage à fournir à chaque élève participant à l'opération « Cartable Numérique » un casier fermant à clé et situé dans la classe afin de garantir une protection de l'objet contre la perte, le vol et la casse. L'élève doit déposer son matériel dans ce casier dès lors qu'il ne l'utilise pas.

Un caisson de protection pour le transport journalier et les déplacements dans l'enceinte de l'Etablissement est aussi fourni. Son utilisation est obligatoire. De plus, l'élève devra déposer son caisson de protection dans son cartable pour tous les déplacements.

Article 8 – Manuels scolaires

Des manuels scolaires seront installés à la rentrée.

Une clé USB pourra, si nécessaire, être mise à la disposition de l'élève. Ce matériel reste la propriété de l'établissement et sera restitué en l'état à la fin de l'année scolaire.

Article 9 – Usage du matériel

Le matériel fourni à l'élève est strictement personnel et nominatif. Tout prêt ou sous-location est interdit.

Article 10 – Lieu et période d'utilisation du matériel

L'élève utilise son matériel uniquement au sein de l'Etablissement durant l'année scolaire pendant les heures d'enseignement et de permanence, dans les salles de classe et d'étude.

Les externes et demi-pensionnaires sont autorisés à emporter leur ordinateur à leur domicile le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires afin de bénéficier des ressources pédagogiques fournies, mais seront dès lors tenus responsables de tout incident survenu (dégradation, destruction, perte, vol).

Signature (précédée de la date et de la mention « Lu et approuvé »)

□ L'Etablissement

□ La famille

Article 11 – Cadre d'utilisation du matériel

L'objet doit être utilisé dans un cadre strictement scolaire et dans un but pédagogique.

Toute transmission de données et toute installation de logiciels à usage personnel et non approuvées par l'Etablissement sont interdites. En cas de problèmes liés à la présence d'outils indésirables (virus, dommages divers causés à la machine), l'Etablissement décline toute responsabilité. Le matériel sera remis en état aux frais de la famille. En application du règlement intérieur, l'élève pourra être sanctionné.

Le transfert de données entre ordinateur et support externe est permis dans les deux sens, uniquement après contrôle et approbation de l'Etablissement.

Il est interdit à l'élève de démonter son ordinateur ainsi que celui de ses camarades et de pratiquer toute forme de bricolage, quels qu'en soient les motifs. Tout dysfonctionnement doit être signalé immédiatement à l'Etablissement.

Article 12 – Responsabilité de l'élève

L'élève est responsable du matériel qui lui est mis à disposition, qu'il s'agisse de l'ordinateur dont il dispose dans le cadre du présent contrat, ou de celui qui peut lui être prêté le temps d'une réparation. L'Etablissement, qui a fourni les outils nécessaires à la protection de ce matériel en toutes circonstances, décline dès lors toute responsabilité en cas de dégradation totale ou partielle, de perte ou de vol, au sein de l'enceinte du Collège comme à l'extérieur de celui-ci, que ces dommages soient du fait de l'élève ou d'un tiers.

En cas de dommages causés par un tiers, la famille doit prendre contact avec son assurance dans le cadre du contrat de responsabilité civile.

L'élève s'engage à venir en classe chaque jour avec un ordinateur en état de marche ; la batterie doit être chargée au maximum, condition stricte d'admission en cours.

Article 13 – Clé USB

Lorsqu'une clé USB est fournie, sa perte ou sa détérioration entraînera son remplacement à la charge financière de la famille, au prix d'achat.

Signature (précédée de la date et de la mention « Lu et approuvé »)

☐ **L'Etablissement**

☐ **La famille**

ETAT DES LIEUX

NOM DE L'ELEVE :

PRENOM DE L'ELEVE :

CLASSE :

Reconnaît que l'ordinateur portable Acer TravelMate Spin B1 B118-G2-RN

N°

REMIS LE : septembre 2023 à l'élève EST BIEN CONFORME AU DESCRIPTIF CI-DESSOUS,
+ Windows 10 Education + caisson rigide :

Descriptif technique ACER TravelMate Spin B1 B118-G2-RN

Système d'exploitation installé : Windows 10 Éducation

Processeur et chipset :

Fabricant du processeur : Intel®

Type de processeur : Celeron®

Référence du processeur : N4100 ; Vitesse du processeur : 1,10 GHz

Nombre de cœur(s) du processeur : Quad-core (4 cœurs)

Affichage et résolution :

Fabricant du contrôleur graphique : Intel® ; UHD Graphics 600

Technologie de la mémoire graphique : DDR4 SDRAM

Taille d'écran : (11,6") ; Ratio 16/9 ; Grand angle de vue

Type d'écran : LCD ; Mode d'écran : Full HD ; Résolution d'écran : 1920 x 1080

Technologie de rétroéclairage : LED

Écran tactile : Oui ; Écran multi-tactile : Oui

Mémoire

Mémoire standard : 4 Go ; DDR4 SDRAM

Lecteur de carte mémoire SD: Oui

Stockage

Disque eMMC : 64 Go

Réseau & communication :

Intel® DualBand Wireless-AC 802,11 ; Bluetooth® 4,0

Appareils Intégrés

Microphone : Oui

Nombre de haut-parleurs : 2 ; Mode audio : Stéréo

Webcam : Caméra HD Résolution 1280x720

Interfaces/Ports

HDMI : Oui

Nombre de ports USB 2.0 : 1 ; USB 3.0 : 1

Réseau (RJ-45) : Oui

Logiciels

Architecture du système d'exploitation : 64-bit

Périphériques de saisie

Type de périphérique de pointage : Pavé tactile / Stylet

Clavier : Oui

Caractéristiques de la batterie

Nombre de cellules : 4 Cellules ; Lithium ion (Li-Ion)

Capacité de la batterie : 48w ; 3320 mAh 15,2V

Caractéristiques de l'alimentation

Puissance maximum de l'alimentation : 45 W

Caractéristiques physiques :

Hauteur : 23,3 mm ; Largeur : 291 mm ; Profondeur : 211 mm

Poids (approximatif) : 1,59 kg

Signature (précédée de la date et de la mention « Lu et approuvé »)

☐ La famille